

Carte 10 accès parking voiture

☉ Tarifs forfaitaires

☉ Carte 10 accès

OÙ L' UTILISER ?

Sur les parkings payants équipés de barrières, gérés par [Parking SNCB](#), pour lesquels la carte 10 accès est disponible. Liste des parkings et produits disponibles, voir sur www.sncb.be - [Trouvez votre parking](#).

POUR QUI ?

- A partir de l'âge légal autorisé pour la conduite du véhicule déposé ou sur présentation du permis de conduire.
- Vous êtes titulaire d'un UNLIMITED / STANDARD / STUDENT ABONNEMENT (1, 3 ou 12 mois) ou d'un ABONNEMENT CITY PASS / ABONNEMENT BRUPASS (XL) (1 ou 12 mois) ou de toute formule d'abonnement équivalente ou identique d'un autre transporteur ferroviaire opérant sur le réseau belge :

Vous pouvez acheter un total de 1 Carte 10 accès pour un abonnement 1 mois, 3 cartes pour un abonnement 3 mois et 12 cartes pour un abonnement 12 mois.

Maximum deux Cartes 10 accès parking en cours de validité peuvent se trouver sur votre carte MoBIB*.

Simultanément à l'achat de la validation de votre abonnement train :

- Vous pouvez acheter maximum 1 Carte 10 accès à l'automate ou 2 Carte dix accès au guichet.

Pendant la période de validité de votre abonnement train (vente uniquement au guichet),

- Vous pouvez acheter maximum 1 carte 10 accès par mois de validation complet restant sur la validation de votre abonnement train. Maximum 2 cartes 10 accès actives en même temps.
- Si la période de validité restante de votre abonnement train est inférieure à 1 mois, vous pouvez acheter maximum 1 carte 10 accès, pour autant qu'il reste encore au moins 10 jours de validité à votre abonnement train.
- Vous êtes titulaire d'un FLEX ABONNEMENT (1 ou 12 mois) ou de toute formule d'abonnement équivalente ou identique d'un autre transporteur ferroviaire opérant sur le réseau belge :
 - Vous pouvez acheter (au guichet) maximum 1 Carte 10 accès sur présentation de votre FLEX ABONNEMENT 6 ou 10 actif*, pour autant que maximum un jour de voyage de votre FLEX ABONNEMENT ait été utilisé au moment de l'achat de la carte 10 accès.
 - Vous pouvez acheter (au guichet) maximum 8 carte 10 accès sur présentation de votre FLEX ABONNEMENT 80 actif* et maximum 12 cartes 10 accès sur présentation de votre FLEX ABONNEMENT 120 actif*, pour autant que le nombre de jours de voyage encore à valider de votre FLEX ABONNEMENT ne soit pas inférieur au nombre d'accès demandé. Maximum deux Cartes 10 accès parking en cours de validité peuvent se trouver sur votre carte MoBIB*.
- Vous êtes titulaire d'un STUDENT MULTI, ABONNEMENT MI-TEMPS, LOCAL MULTI, YOUTH MULTI, STANDARD MULTI, YOUTH HOLIDAYS, CARTE DE 10 VOYAGES SIMPLES ou de toute formule d'abonnement équivalente ou identique d'un autre transporteur ferroviaire opérant sur le réseau belge :
 - Vous pouvez acheter maximum une Carte 10 accès, simultanément à l'achat de votre titre de transport/ticket de validation.

Exception : Si vous avez acheté votre titre de transport dans l'app SNCB ou dans l'app d'un partenaire de vente externe, vous pouvez acheter maximum 1 carte 10 accès au guichet, endéans les 2 jours ouvrables à compter de la date d'achat de votre titre de transport et pour autant que maximum un trajet ait été utilisé. Vous devrez présenter votre titre de transport au personnel de vente.

- Vous êtes titulaire d'un RAILEASE :
 - Vous pouvez acheter maximum 2 cartes 10 accès par 20 jours de voyage de votre RAILEASE, à condition que le nombre de jours de voyage restant ne soit pas inférieur au nombre d'accès parking demandé et pour autant que maximum un jour de voyage ait été utilisé. Vous devez présenter votre RAILEASE et son ticket de validation au guichet lors de l'achat.

OÙ L' ACHETER ?

- Au guichet ou à un automate de vente de n'importe quelle gare belge.
A l'automate, vous pouvez acheter maximum 1 Carte 10 accès et uniquement en même temps que votre titre de transport.

Si vous n'êtes pas encore en possession d'une carte MoBIB* personnelle, vous pouvez vous en procurer une sur [sncb.be](https://www.sncb.be) (via votre compte My SNCB) ou au guichet, moyennant paiement du droit de confection*. Si vous disposez déjà d'une Carte MoBIB* émise par la société de transport régional STIB, TEC ou De Lijn, et qu'elle n'est pas encore enregistrée à la SNCB, adressez-vous à un guichet d'une gare* SNCB de votre choix pour la faire enregistrer. Vous pouvez également enregistrer une carte MoBIB* émise par la STIB sur [sncb.be](https://www.sncb.be) (via votre compte My SNCB).

Remarque : Le nombre de cartes 10 accès achetables par titre de transport et le délais dans lequel l'achat des cartes 10 accès est autorisé sont décrits dans la rubrique « Pour qui ? ».

SUR QUEL SUPPORT ?

La carte 10 accès parking est liée à une carte MoBIB*.

Certaines cartes 10 accès en circulation sont sur support papier.

COMMENT L'UTILISER ?

- Le [règlement d'ordre intérieur](#) est d'application dans chaque parking SNCB.
- Vous achetez votre carte 10 accès parking pour un parking spécifique et n'avez pas accès à un autre parking SNCB.
- Chaque accès est valable 24h.

En cas de dépassement de la période de 24h, vous devrez présenter votre carte dix accès à la caisse du parking et payer le supplément au tarif préférentiel voyageur. Après paiement, vous pouvez quitter le parking dans les 15 minutes à l'aide de votre carte dix accès

- Vous pouvez utiliser votre carte 10 accès parking pendant sa durée de validité.
 - Carte 10 accès sur MoBIB* : la carte 10 accès a une période de validité de 12 mois ;
 - Carte 10 accès émise sur support papier : vous devez utiliser vos 10 accès parking endéans une période de 12 mois à compter de la première date d'utilisation, dans la limite de la date extrême de validité imprimée au verso de votre carte 10 accès parking et au plus tard le 31.12.2025.
- Tout accès parking non utilisé endéans la période définie ci-dessus est perdu. Il ne sera ni reporté, ni remboursé.
- L'accès et la sortie du parking se fait, soit :

- par la lecture de la carte MOBIB*. Tenez-la contre la zone rouge (Abonnement) du lecteur de carte sans la déplacer (ne pas l'insérer).
- Par insertion de la carte 10 accès sur support papier dans la zone « 10 accès » de la borne.

L'accès piéton à certains parkings avec barrières est sécurisé et se fait également par lecture de la carte 10 accès parking.

- Les cartes 10 accès ne donnent pas de garantie d'accès au parking. Si le parking est complet, l'accès au parking est impossible.

A QUEL PRIX ?

Le prix de votre carte 10 accès parking est un prix forfaitaire. Ce prix varie selon le parking choisi.

Tarifs et conditions : voir sur www.sncb.be : [Trouvez votre parking](#) pour consulter les prix par parking.

ET LE REMBOURSEMENT ?

Votre carte 10 accès parking n'est ni remboursable, ni échangeable.

DETERIORATION, PERTE OU VOL DE VOTRE CARTE MOBIB ?

- Carte 10 accès sur MoBIB* : Pour obtenir le duplicata d'une carte MoBIB* : voir fiche « [MoBIB](#) »*
- Carte 10 accès sur support papier : pas de duplicata.

AVANTAGE SUPPLEMENTAIRE POUR LES UTILISATEURS D'UNE VOITURE ELECTRIQUE

Certains parkings offrent des possibilités de recharge pour les utilisateurs de voitures électriques/hybrides. Ce service est offert par la société "Allego" (www.allego.eu), qui en assure la gestion complète.

Le chargement de votre voiture est payant. Les taux actuels peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://allego.eu/cp>. Si vous disposez d'un abonnement train valable, vous pouvez recharger votre voiture à un tarif réduit après l'enregistrement préalable de votre carte MoBIB*. Cet enregistrement se fait via le site Internet d'Allego : <https://www.allego.eu/fr-be/consommateurs/nmbs>.

Vous pouvez utiliser la borne de recharge :

- o en scannant votre pass de recharge : tous les pass de recharge publics (y compris Plug Surfing, EV Box, Blue Corner, New Motion et bien d'autres) sont autorisés sur le réseau de recharge.
- o en activant la session de recharge avec la [Smooov-App](#): les paiements se font avec le pass de recharge, via le compte bancaire ou avec une carte de crédit.

Dysfonctionnement d'une borne de recharge ? Tous les points de chargement sont munis d'un numéro de téléphone et d'un code d'authentification. Une assistance technique est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour résoudre un dysfonctionnement ou un problème technique. Ce support peut également être contacté en cas de dommage à la borne de recharge.